

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application : NF240 ABATTANTS DE WC
Président : M. Olivier PLAS, SIAMP
Secrétaire : Stéphane FATIS, gestionnaire d'application CSTB
Vice Président : M. Laurent ROUSSEAU, CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)		
				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans
Collège Fabricants* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 3 à 10	M. Frédéric THOME	S.A.S. OLFA	01/04/20				Mme Estelle MAISONNEUVE	S.A.S. OLFA	15/11/18			
	M. Olivier PLAS	SIAMP	23/11/17	23/11/20			M. Frédéric GIROD	SIAMP	23/11/17	23/11/20		
	M. Erol AMADO	JAPAR	23/11/17	23/11/20								
Collège Utilisateurs/Consommateurs/Pre-scripteurs* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel 3 à 10							Mme Caroline MOLIN	DSC	23/11/17	23/11/20		
	Mme Valérie LEROUX	H'PROM	01/04/20									
	M. Hubert MAITRE	AFISB	23/11/17	23/11/20								
Collège Organismes techniques et administrations* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel 3 à 10	M. GAUSSORGUES Antoine	AFNOR Normalisation	24/06/20									
	Mme BOUVIER Sandrine	AFNOR Certification	23/05/18	23/05/21								
	Mme Marie-Christine ROGER	DGALN	23/11/17	23/11/20								
	M. Laurent ROUSSEAU	CSTB	01/04/21									

(*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Note : les modifications par rapport à la composition nominative antérieure sont mises en évidences (trait, grisé, gras...)

Composition nominative n°22 approuvée le : 18/10/2021
Par le responsable d'application (nom, visa) Alexandra GOSSET
Original signé